SAINT-MALO-EN-DONZIOIS

14 mares aménagées pour protéger un patrimoine naturel riche en biodiversité

81, c'est le nombre de mares que compte la commune de St-Malo-en-Donziois. Pour protéger leurs écosystèmes naturels riches en biodiversité, la commune a étudié et réalisé des aménagements avec le service rivières de Cœur de Loire dans le cadre du contrat territorial Vrille Nohain Mazou.

Restauration d'une mare

En plus d'être des points d'eau pour le bétail, les mares sont des espaces précieux pour la biodiversité. Elles garantissent la sauvegarde de nombreuses variétés de milieux aquatiques, mais laissées à leurs évolutions naturelles, elles se comblent progressivement jusqu'à leurs disparitions. Elles ont donc besoin d'une surveillance régulière et d'aménagements spécifiques.

DES ESPÈCES RARES À PROTÉGER

Tout a commencé en 2017 avec l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, sur lequel la commune de St-Malo s'est positionnée. Avec ses mares et son milieu bocager, la commune regorge de sources et d'écosystèmes spécifiques qui lui ont permis d'être retenue parmi les lauréats.

Une première étape consistait à dresser un inventaire du réseau des mares (leur connectivité, leur utilisation et leur écosystème). La Société d'Histoire Naturelle d'Autun, missionnée pour cet inventaire, a mis en évidence la présence d'espèces rares, dont le triton ponctué (amphibien) et l'hottonie des marais (plante aquatique). Après l'étude du fonctionnement de ces mares, un plan d'action pour sauvegarder ces espèces a été mis en œuvre.

DES TRAVAUX CIBLÉS ET COORDONNÉS

Après identification, les travaux se sont finalement concentrés sur 14 mares sur la commune de St-Malo. Selon les sites, l'entretien a pu consister en différentes actions : curage (pour éviter le comblement ou l'envasement), défrichage (pour favoriser l'ensoleillement), mise en défens (clôtures) pour éviter le piétinement du bétail, installation de berges douces (pour permettre de diversifier les micro-habitats). Toutes ces actions ont été suivies par le service Rivière de Cœur de Loire. L'entreprise de Châtillon-en-Bazois Bongard-Bazot Fils, spécialisée dans les travaux de préservation des écosystèmes et adhérente à l'Union professionnelle du génie écologique, a été missionnée pour la mise en œuvre des travaux.

UN BON ACCUEIL DES PROPRIÉTAIRES

La moitié des mares appartient à la commune, l'autre moitié étant répartie entre différents propriétaires, qui doivent donner leur accord pour l'intervention préconisée. « Nous avons eu un très bon accueil des propriétaires, agriculteurs pour la plupart » nous confie Céline Daroux, technicienne du Contrat Rivière de

Cœur de Loire. « Ils sont très sensibles à la pérennité des points d'eau présents sur leur terrain et ont bien compris l'enjeu des travaux que nous devions effectuer. Certains se sont même chargés de clôturer eux-mêmes ».

Pascal Fassier, maire de St Malo-en-Donziois, confirme : « Tout le monde a joué le jeu et la commune a été fortement impliquée. Améliorer la qualité de l'eau, maintenir un niveau quantitatif, c'est permettre la préservation de notre patrimoine de biodiversité ».

Et l'élu a quelques projets pour mettre en valeur ce patrimoine : créer un coin pique-nique autour de la mare du bourg et proposer des randonnées reliant les quelques points d'eau remarquables de la commune.

Curage d'une mare





EN CHIFFRES

15 JOURS DE TRAVAUX

ont eu lieu en octobre 2022 (hors période de reproduction des amphibiens)

54870€

Coût total de l'opération co-financée par l'agence de l'Eau Loire Bretagne et Cœur de Loire